

# CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Serqueux s'est réuni à la salle des fêtes le lundi 15 juin 2020 à 20h30 sous la présidence de madame CLAUDE Christelle Maire.

**Présents** : Mmes CLAUDE Christelle, BELARGENT Julie, SCHROETER Emilie, Mrs BELLORTI David, CLAUSSE Emmanuel, CORNEVIN Hervé, THIBAUT Jean-Claude, THIBAUT Johann, THIVET Eric

**Absente** : SCHROETER Ursule donne pouvoir à SCHROETER Emilie

**Secrétaire de séance** : Schroeter Emilie

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 27 mai 2020.

\*\*\*\*\*

Madame le Maire ouvre la séance en informant le conseil municipal de la démission de Mr HEURET Bernard, conseiller municipal, effective à la réception de sa lettre recommandée avec accusé de réception à la date du 12 juin 2020 .

## ORDRE DU JOUR :

- **Mise en place des commissions communales :**

Suite à l'installation du conseil municipal en date du 27 mai 2020, le président propose la mise en place des commissions communales .

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, sont désignés :

<b>COMMISSION DES FINANCES</b>	Thivet Eric, Schroeter Emilie, Belargent Julie, Schroeter Ursule
<b>COMMISSION DE L'EAU</b>	Bellorti David, Thibaut Johann, Clausse Emmanuel, Thivet Eric, Belargent Julie, Thibaut Jean-Claude
<b>COMMISSION DES FETES ET GESTION SALLE R.HUARD</b>	Tous les conseillers
<b>RESPONSABLES CIMETIERE</b>	Schroeter Emilie, Thibaut Johann, Bellorti David
<b>COMMISSION DU PERSONNEL</b>	Bellorti David, Belargent Julie
<b>COMMISSION BATIMENTS-VOIRIE</b>	Bellorti David, Thivet Eric, Thibaut Johann, Thibaut Jean-Claude, Cornevin Hervé, Clausse Emmanuel
<b>COMMISSION DES BOIS</b>	Thibaut Johann, Cornevin Hervé, Clausse Emmanuel
<b>COMMISSION INFO ET COMMUNICATION</b>	Belargent Julie, Schroeter Ursule
<b>COMMISSION D'APPEL D'OFFRE</b>	Le Maire, membre de droit 3 titulaires : Thivet Eric, Bellorti David, Schroeter Emilie 3 suppléants : Schroeter Ursule, Cornevin Hervé, Thibaut Johann

- **Election du délégué de la commune à la commission locale du SDED 52 :**

Madame BELARGENT Julie est désignée en qualité de déléguée communale

- **Election des délégués de la commune au SMTPL :**

Sont désignés :

- En qualité de délégué titulaire : Madame SCHROETER Emilie
- En qualité de délégué suppléant : Monsieur THIVET Eric

- **Constitution de la commission communale des impôts directs :**

Conformément au code général des impôts, le conseil municipal propose les nominations suivantes concernant le renouvellement de la commission communale des impôts directs :

Bellortl David, Perdriset Nicole, Thibaut Jean-Claude, Lefaiivre Robert, Perrin Didier, Thivet Eric, Thierry Jimmy, Emery Michèle, Rigneau Jean-Claude, Dalvai David, Claude Gabriel, Didier Annick, Piquée Raynald, Gény Alain, Petitjean Régis, Sapkovic Marie-Claude, Belargent Gérald, Thierry Jean-Pierre, Vinel Paul, Lesquerbault Rémi, Tribout Jean-Claude, Charriot Eric, Viry Frédéric, Laurent François.

La commission sera formée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants désignés par la Direction Générale des Finances Publiques .

- **Délégations consenties au maire par le conseil municipal :**

Madame le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité pour la durée du présent mandat, de confier à madame le Maire les délégations suivantes :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres inférieur à 90 000€ HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes .
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges .
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ,
- de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions

- **Travaux de réhabilitation de l'ancienne maison forestière (rue du Four) – demande de subvention**

Le Maire fait part au conseil municipal d'un projet de réhabilitation de l'ancienne maison forestière sise au 5 rue du Four par la pose de 7 fenêtres et volets roulants ,1 porte d'entrée et 1 porte fenêtre. Après étude des devis, le montant des travaux est estimé à 7053.13€ H.T

Après discussion, le conseil municipal

- accepte le montant estimatif et descriptif des travaux.
- sollicite l'aide financière du Conseil Départemental au titre du Fonds d'Aménagement Local pour l'année 2020.
- décide d'inscrire ces travaux au budget primitif communal 2020.

- **Subvention à l'Association des donneurs de sang de Bourbonne les Bains :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 100€ à cette association.

- **Tarifs des concessions au cimetière :**

Actualisation des tarifs des concessions au cimetière acceptée à l'unanimité :

- Concession 15 ans : 75€
- Concession 30 ans : 125€
- Concession 50 ans : 185€

La séance est levée à 22h15

Le Maire,

CLAUDE Christelle

